

<u>SOMMAIRE</u>
MULTILATERAL.....2
Nouvelles initiatives2
PAYS.....3
Nucléaire.....3
Biologique.....4
Chimique.....4
Missiles.....4
CRISES.....5
<i>Entretien avec Bruno Tertrais</i>
MISCELLANÉES.....6
RECHERCHE.....7
Séminaires.....8
Agenda.....8

CHRONIQUE

La CIA, l'AIEA et le Conseil de sécurité

par Georges LE GUELTE, ancien Secrétaire du Conseil des gouverneurs de l'AIEA

Le rapport NIE (*National Intelligence Estimate*) récemment publié aux États-Unis et affirmant que les recherches menées en Iran sur les techniques de fabrication d'une arme ont été arrêtées en 2003 n'est en rien rassurant. Il laisse entière la question de savoir si les Iraniens avaient, en 2003, acquis les connaissances suffisantes pour pouvoir, aujourd'hui, réaliser un engin explosif.

Surtout, la crise iranienne a été engendrée par les informations, publiées en 2002 par un groupe d'opposants au régime des mollahs, sur l'existence d'installations clandestines. Ces informations ont ensuite été confirmées par l'AIEA qui a mené une enquête minutieuse sur les fraudes et les mensonges auxquels l'Iran a eu recours pendant dix-huit ans pour se procurer les techniques d'enrichissement de l'uranium. Cinq ans plus tard, les inspecteurs n'ont toujours pas une vue complète de ce qui a été fait en Iran pendant cette période, et leur connaissance de ce qui se passe actuellement dans le pays est de plus en plus faible. Par exemple, ils ne peuvent pas accéder à Arak, où se construit un réacteur à eau lourde de 40 WMth, semblable à ceux qui ont donné à Israël et à l'Inde le plutonium de leurs premières armes. C'est en se fondant sur cet ensemble de données, et non sur les évaluations de la CIA, que le Conseil de sécurité a demandé à l'Iran d'arrêter ses activités d'enrichissement à Natanz.

Cependant, l'exploitation qui est faite de la NIE va rendre encore plus difficile l'application d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité. Une vaste campagne va se développer pour que l'on cesse d'appliquer à l'Iran des sanctions, aussi symboliques soient-elles, et pour qu'on le laisse poursuivre ses activités nucléaires sous le contrôle de l'AIEA. Que les Iraniens aient la capacité de fabriquer une arme à brève échéance sera considéré par beaucoup comme un moindre mal, et il ne faut compter ni sur la Chine ni sur la Russie pour s'y opposer.

Pourtant il n'y aura, dans les années à venir, aucune utilisation pacifique possible pour l'uranium enrichi à Natanz. Le laisser s'accumuler sur un site de stockage peut être une incitation à lui trouver un jour un autre usage. Le danger est aussi que les pays voisins n'acceptent pas cette situation sans réagir, au moment où les Iraniens annoncent qu'ils possèdent un missile, Ashoura, mobile, à propulsion solide, et ayant une portée de 2000 kilomètres. Depuis plusieurs mois, une course aux armements est lancée au Moyen-Orient. Les pays du Golfe ont acheté aux États-Unis pour 45 milliards de dollars d'armes conventionnelles, Israël en a acquis pour 30 milliards. Plusieurs pays de la région s'équipent aussi en défense anti-missiles. La menace iranienne est le seul argument invoqué pour justifier l'installation de radars et d'intercepteurs en Pologne et en République tchèque, qui a incité Moscou à suspendre l'application du traité CFE.

La course aux armements pourrait s'étendre aux capacités nucléaires. Après avoir craint, au mois de novembre 2006, que les États-Unis ferment les yeux sur la poursuite de l'enrichissement en Iran, l'Égypte, l'Arabie saoudite, la Libye, la Turquie, la Jordanie, ont exprimé leur intérêt pour un programme nucléaire pacifique. Les réacteurs qu'ils achèteront ne produiront que de l'électricité, mais ils pourraient un jour servir, comme en Iran, pour justifier la construction d'une usine d'enrichissement. Eux aussi auraient alors la capacité de fabriquer une arme dans des délais assez brefs.

« Il n'y aura, dans les années à venir, aucune utilisation pacifique possible pour l'uranium enrichi à Natanz. Le laisser s'accumuler sur un site de stockage peut être une incitation à lui trouver un jour un autre usage. »

MULTILATERAL et NOUVELLES INITIATIVES

RESOLUTION 1540 : DERNIER RAPPORT D'ETAPE

« Assistance aux États »: le maître mot du Comité 1540

Chargé du suivi de l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, le Comité 1540 a remis au Conseil son rapport bi-annuel le 14 novembre 2007. C'est le dernier rapport avant la remise du rapport final du Comité présidé par Peter Burian (Slovaquie) au plus tard le 27 avril 2008, conformément à la résolution 1673 qui avait « prorogé le mandat du Comité pour une période de deux ans » (§ 4).

A ce jour, 137 États ont fourni au Comité un premier rapport sur la mise en œuvre de la résolution. 54 États n'ont toujours remis aucun rapport et 85 documents d'informations additionnelles ont été adressés. Concentrés dans la zone Afrique-Pacifique, les « *non reporting States* » sont presque aussi nombreux qu'en avril 2007, date du précédent bilan (ils étaient alors 55). Échéance après échéance, il semble bien que le principal instrument onusien de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive avance à plusieurs vitesses.

Serait-ce une manière d'en prendre acte? Le Comité a décidé de ne plus se concentrer sur la réception des rapports mais sur l'assistance à la mise en œuvre de la résolution auprès des États qui en font la demande. En particulier, deux types d'activité seront désormais privilégiés: demander aux États « *to be specific in their requests for assistance, to make it easier to match them with offers of assistance* »; identifier avec les organisations internationales et régionales pertinentes des domaines spécifiques de coopération (UE, OMC, OIAC et AIEA en particulier).

Par la voix du représentant portugais Jorge Lobo de Mesquita, l'Union européenne a fait valoir la nécessité de renouveler le mandat du Comité 1540 après avril 2008. Les États-Unis, pour leur part, ont rappelé que 112 États se sont engagés à développer des plans de mise en œuvre à travers des décisions adoptées par un certain nombre d'organisations régionales.

La mise en œuvre de la résolution 1540 rencontre encore deux obstacles principaux: le manque de moyens législatifs, administratifs et techniques de nombreux États, ainsi qu'un manque de compréhension très répandu à l'égard de l'instrument. En particulier, l'Afrique du sud a estimé qu'il n'est pas nécessaire d'insister auprès des États qui présentent le moins de risques à l'égard de la prolifération. Au titre du paragraphe 6 de la résolution 1673, le Comité 1540 aura pourtant à présenter fin avril 2008 au Conseil de sécurité un rapport sur le respect de la résolution par les 192 États membres de l'ONU.

Pour une analyse plus détaillée de la résolution 1540 après le dernier rapport du Comité, voir: Benjamin Hauteouverture, « Résolution 1540: dernier rapport d'étape », *Note d'actualité du CESIM*, 07/12/2007, <http://www.cesim.fr/fichiers/etape.pdf>

Nombre de premiers rapports adressés au Comité 1540

Octobre 2004	64
Janvier 2005	101
Avril 2005	115
Juillet 2005	120
Octobre 2005	125
Janvier 2006	125
Avril 2006	129
Juillet 2006	132
Octobre 2006	132
Janvier 2007	134
Avril 2007	136
Juillet 2007	136
Novembre 2007	137

Non prolifération nucléaire et défense antimissile à l'UEO



Le Palais d'Iéna à Paris, siège de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO). Crédit photo: UEO

Le deuxième partie de la 53e session de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) s'est tenue à Paris du 3 au 5 décembre 2007.

L'événement a d'abord été marqué par l'adoption d'un projet de recommandation sur l'avenir de la non-prolifération nucléaire (Document C/1982), présenté par M. Charles

Goerens (Luxembourg, Groupe libéral) au nom de la Commission politique. Ce document fixe une vision politique de long terme: exempter le monde des armes nucléaires. Il reconnaît que cet objectif n'est pas réaliste à court terme, l'ordre du jour de la sécurité internationale étant dominé par les crises de prolifération en cours, la crise nucléaire iranienne au premier chef. Notons également l'appel à un renforcement du Comité 1540 et l'importance accordée aux « forces nucléaires de dissuasion de la France et du Royaume-Uni pour la sécurité de l'Europe » (§ 6). En particulier, ce dernier point a été partagé et prolongé dans l'hémicycle au cours du débat précédent le vote du texte.

Très attendue, l'intervention du Dr. Patricia Sanders, directeur adjoint de l'agence américaine de défense antimissile (MDA), a marqué la deuxième

journée de la session. Le Dr. Sanders s'est livré à un exercice de promotion du projet de défense antimissile américain en Europe dans le but avoué d'apaiser les tensions en cours. Selon ses termes, le dialogue avec la Russie sera poursuivi et l'intégration des systèmes américains, européens et otaniens demeure l'objectif final du projet. A terme, aucune zone européenne ne devra rester vulnérable face à la menace balistique iranienne. Le Dr. Sanders a reconnu que cette dernière est difficile à prévoir, ajoutant qu'en l'état, il importe de la surestimer plutôt que de la sous-estimer.

Rappelons que ces débats interparlementaires se sont tenus sur fond d'incertitudes quant à l'avenir de l'Assemblée de l'UEO depuis l'adoption du « Traité simplifié » sur l'Union européenne, signé le 13 décembre 2007 à Lisbonne.

ENJEUX PAYS : NUCLEAIRE

La reprise du programme nucléaire brésilien

On se souvient que l'annonce par le président Lula le 10 juillet 2007 de la « relance » du programme nucléaire brésilien avait peu ému la communauté internationale. Le pays possède la 6ème réserve mondiale d'uranium et souhaite en profiter dans un marché mondial en pleine croissance. Il s'agit aussi, le président brésilien ne s'en cache pas, de positionner le pays comme « grande puissance »; preuve que la maîtrise du nucléaire civil est aujourd'hui la marque des États les plus avancés économiquement. Le Brésil, qui possède deux centrales nucléaires, entend produire de l'uranium faiblement enrichi sur le site de Resende au sud-ouest de Rio de Janeiro, et projette d'investir près de 600 millions de dollars sur huit ans dans la construction de plusieurs centrales. Le président Lula avait aussi confirmé la reprise du programme de construction d'un sous-marin à propulsion nucléaire.



Division Géographique de la Direction des Archives du Ministère des Affaires Étrangères, © 2004

Il reste que le ministre brésilien de la Défense Nelson Jobim a dû justifier à nouveau la reprise du programme nucléaire dans son ensemble, suite aux déclarations publiques faites jeudi 15 novembre par son secrétaire aux relations internationales le général José Benedito de Barros Moreira. Celui-ci avait affirmé au cours d'une émission télévisée que "le Brésil doit avoir, dans le futur, la possibilité de développer une bombe nucléaire", possibilité qualifiée de « non sens » par le ministre. La volonté de se doter d'un sous-marin à propulsion nucléaire a été justifiée par la nécessité de renforcer la sécurité du pays, notamment après la découverte récente d'importants gisements pétroliers au large de la ville de San Pablo.

Repères

1988: le Brésil renonce officiellement à son programme nucléaire militaire.

1991: Création de l'agence brasilo-argentine de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires (ABACC). Accord quadripartite entre l'Argentine, le Brésil, l'ABACC et l'AIEA.

1998: le Brésil ratifie le TNP.

Arsenal nucléaire pakistanais: quel contrôle?

Les troubles qui ont secoué le Pakistan à l'automne 2007 ont ravivé les craintes à propos de l'arsenal nucléaire du pays.

Ces craintes ne sont pas nouvelles. Dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001 puis de la mise à jour du réseau A.Q. Kahn en 2003, les États-Unis se sont abondamment penchés sur la question. De plus, ces craintes couvrent plusieurs registres: l'alimentation de réseaux de prolifération, la sécurité physique de l'arsenal estimé à une soixantaine d'armes, l'effectivité/efficacité du système décisionnel du pays en matière nucléaire, l'autorité et le comportement de l'armée en cas de basculement du régime.

De l'avis de la plupart des spécialistes, et singulièrement de la part des officiels américains, de nombreux progrès ont été accomplis par le Pakistan depuis 2001: renforcement des contrôles à l'exportation, révision des structures de commande et de contrôle, amélioration des procédures de sécurité via la mise en place d'un « *Personnel Reliability Program* » pour les ressources humaines, mise en œuvre de programmes de coopération internationale en matière de sécurité physique, notamment. L'édition du 18 novembre 2007 du *New York Times* avançait le chiffre de 100 millions de dollars

d'aide américaine fournie au Pakistan depuis septembre 2001 sur ce plan.

Un rapport récent du *Congressional Research Service* (CRS) prévient pourtant: « *While U.S. and Pakistani officials express confidence in controls over Pakistan's nuclear weapons, it is uncertain what impact continued instability in the country will have on these safeguards.* » (Paul Kerr et Mary B. Nikitin, « Pakistan's Nuclear Weapons: Proliferation and Security Issues », *CRS Report for Congress*, 14/11/2007, <http://www.fas.org/sgp/crs/nuke/RL34248.pdf>)

De son côté, Bruno Tertrais, s'exprimant sur le sujet en novembre 2005, affirmait: « le risque de transferts délégués par les autorités pakistanaises de technologies nucléaires paraît désormais très faible ». En revanche selon lui, la capacité des autorités pakistanaises à empêcher les transferts illicites est rien moins qu'assurée (« L'affaire A.Q. Khan deux ans après », *Notes de la FRS*, 23/11/2005, <http://www.frstrategie.org/barreCompences/approchesRegionales/aqkhan.pdf>).

Incidemment, la coopération avec une puissance nucléaire du seuil pour l'amélioration du contrôle de ses armes nucléaires n'est pas sans poser des problèmes stratégiques mais aussi politiques. Ainsi, les États-Unis refusent d'aider le pays à se doter du dispositif

« *Permissive Action Links* ». Ce système empêche d'armer une tête nucléaire sans l'enregistrement préalable d'un code d'ouverture, information jugée trop sensible par le Pentagone. L'on sait en revanche que les armes pakistanaises sont conservées démontées et physiquement séparées, afin de les garantir contre le vol ou la détonation accidentelle. Réciproquement, le Pakistan refuse de donner toutes les informations sur son arsenal. En l'état, cette méconnaissance contribue à alimenter les inquiétudes.

S'assurer du bon contrôle de l'arsenal nucléaire pakistanais passe donc par une plus grande communication et par l'échange de bonnes pratiques à plusieurs niveaux. Un tel processus engage les États qui en font le choix. Mais le peuvent-ils sans progresser vers la reconnaissance du Pakistan comme État doté? Est-ce compatible avec le régime de non-prolifération ou bien, à l'instar de l'Inde mais pour d'autres raisons, le Pakistan serait-il un autre cas particulier autorisant un traitement particulier?

En réalité, ce paradoxe est très formel. Le contrôle de l'arsenal pakistanais est une nécessité quel que soit le statut du pays au regard du régime global de non prolifération nucléaire. Elle tient notamment à l'assurance d'une alternance politique démocratique et libérale.

ENJEUX PAYS : BIOLOGIQUE, CHIMIQUE, MISSILES

BIOLOGIQUE / CHIMIQUE

Afrique du sud : retour historique sur les programmes d'armement biologique et chimique



Image de l'Apartheid en Afrique du sud, Photo # 817, UN Photo/H Vassal

En matière de désarmement, l'Afrique du sud offre un cas d'école. Le pays a entièrement abandonné ses programmes d'armement nucléaire mais aussi chimique et biologique au début des années 1990, avec le « *Non-Proliferation of Weapons of Mass Destruction Act* » de 1993, amendé en 1995 et 1996 (<http://www.info.gov.za/gazette/acts/1993/a87-93.pdf>).

Le lancement de programmes chimiques et biologiques sud-africains, de nature défensive et offensive, avait été décidé par le ministère de la Défense en 1981 (nom de code: projet Coast). A l'époque, l'Afrique du sud était signataire de la Convention biologique depuis avril 1972. Le développement de ces programmes a bien donné lieu à une utilisation ciblée sous la forme principale d'assassinats, tout au long de la dernière décennie du régime d'apartheid et même après l'accession au pouvoir du président de Klerk en juillet 1989.

Schématiquement, le projet Coast relevait donc d'une forme de sanctuarisation agressive du régime (on retrouve souvent dans l'analyse anglo-saxonne le syntagme « *bunker mentality* »), alors que celui-ci se percevait comme attaqué de l'intérieur par la majorité de la population noire et de l'extérieur par les forces d'opposition marxiste agissant depuis l'Angola et soutenues par le régime cubain. Le « *red-black danger* », tout comme les armes chimiques et biologiques, appartient aujourd'hui à l'histoire de l'Afrique du sud.

Nixon, la Convention biologique et l'arms control

Publiée par le bureau historique du Département d'État américain, la série *Foreign Relations, 1969-1976*, recueil de sources gouvernementales déclassifiées, s'enrichit d'un nouveau volume E-2: « *Documents on Arms Control, 1969-1972* ». Celui-ci, comme les autres, est disponible sur le site Internet du Département d'État : <http://www.state.gov/r/pa/ho/frus/nixon/e2/>.

Ce volume est particulièrement intéressant pour suivre la conduite des négociations de la Convention d'interdiction des armes biologiques (CIAC) du côté américain de 1969 à 1972. On y découvre en particulier l'agacement non dissimulé du président Nixon à l'égard de la partie soviétique. Qualifiant la CIAC de « *jackass treaty* », celui-ci, dans une conversation privée avec son directeur de cabinet H.R. Heldman en avril 1972, défend l'idée que l'*arms control* ne doit pas être une fin en soi: « *The purpose of arms control is the means to the end and the control of war.* »

Erratum

Le dernier numéro de l'*Observatoire de la non prolifération* (N°21, novembre 2007) proposait en page « Recherche » une revue des principaux ouvrages à propos de la Convention sur les armes chimiques (CIAC).



Nous avons oublié de mentionner le livre du Colonel Claude Meyer: *L'arme chimique*, Ellipses/FRS, Coll. Perspectives stratégiques, Paris, 2001, 448 p.

Cet ouvrage avait été salué à sa sortie comme une référence, ce qu'il est toujours largement six ans après.

MISSILES



Le Lt-Gal. Obering et P. Flory, Assistant Sec Gal, Defence Investment Division, OTAN, réunion du Conseil nord-atlantique sur la défense antimissile, 17/10/07. Crédit photo: OTAN

Iran : un nouveau missile balistique de portée intermédiaire

Deux mois après avoir présenté un missile d'une portée de 1800 km, l'Iran a annoncé le 27 novembre 2007 avoir produit un missile d'une portée de 2000 km, à propulsion solide. Aucun essai du nouveau « *Ashoura* » n'a encore été pratiqué semble-t-il, malgré des informations contradictoires à ce sujet au cours des dernières semaines. La nouvelle a été jugée préoccupante par la France et par les États-Unis, notamment. Le directeur de la *Missile Defense Agency* américaine, le Lieutenant-Général Obering, a rappelé à cette occasion l'importance pour l'Europe de se doter d'une défense antimissile balistique.

Du côté de l'analyse, Mark Fitzpatrick, de l'IISS à Londres, a déclaré à l'agence de presse Reuters: « *I think it's a pretty strong likelihood that Iran has received technology that has extended the range of their missiles, and maybe the development of a whole new missile with a longer range.* » A contrario, pour Alexander Khramchikhin, du *Russian Political and Military Analysis Institute*, l'importance de l'événement doit être relativisée. Selon lui, les Iraniens sont familiers de ce genre d'annonces qui, en réalité, servent surtout les projets américains de déploiement d'un système de défense antimissile en Europe.

Pris dans un contexte de réarmement conventionnel avéré et de crise nucléaire avec la communauté internationale, peut-on sérieusement penser que l'accélération des programmes balistiques iraniens tient encore de la gesticulation? Au regard de la menace que représente aujourd'hui le régime iranien, il est bon de rappeler, encore une fois, le danger qu'il y a à la minimiser.

REGLEMENT DES CRISES

Entretien avec Bruno Tertrais



Concis, le nouveau livre de Bruno Tertrais, *Iran, la prochaine guerre*, n'emprunte pas à la langue de bois. Selon l'auteur, « il reste un peu plus d'un an pour désamorcer la bombe à retardement que constitue la crise

iranienne. (...) [Cette] crise est l'enjeu géopolitique central de notre temps. (...) »

Le titre de votre livre ne comporte pas de point d'interrogation. Pourquoi ?

Il s'agit de bien comprendre que si la crise nucléaire iranienne ne peut être résolue par la voie diplomatique, il reste une seule alternative: soit une intervention militaire contre l'Iran, soit un Iran nucléarisé. Or ce scénario entraînerait une déstabilisation de l'ensemble de la région au point de provoquer de nouvelles guerres.

Vous écrivez : « Il est impossible de prévoir exactement quand l'Iran pourrait avoir la bombe. » Mais vous ajoutez plus loin : « Le scénario dans lequel l'Iran se dote de la bombe dès la fin 2008 ou le début 2009 est parfaitement crédible. » La question comporte donc encore de fortes incertitudes ?

Oui, parce qu'on ne peut affirmer aujourd'hui que l'Iran a décidé de se doter à tout prix de l'arme nucléaire, ni savoir précisément quels sont les obstacles techniques que le pays doit surmonter pour y parvenir à une date rapprochée. Il s'agit donc pour une bonne part d'une question de temps. Le scénario catastrophe d'un Iran doté de l'arme nucléaire à la fin 2008 ou au début 2009 est rarement mis en avant. Je le formulais déjà au printemps 2006 et les données dont nous disposons sur l'avancement du programme au cours de l'année 2007 confirment que ce scénario doit être envisagé.

En définitive, l'alternative qui est votre fil rouge donne le sentiment que vous cherchez à convaincre du caractère désormais dramatique des enjeux.

Cet ouvrage s'adresse au grand public et je dramatise les enjeux à dessein. Menée au nom de la lutte contre la

prolifération des armes de destruction massive, la seconde guerre d'Irak a légitimement rendu les opinions publiques sceptiques. La crise iranienne actuelle pourrait pâtir de ce précédent. Il me semble dangereux qu'une bonne partie de l'opinion considère qu'une intervention militaire contre l'Iran soit nécessairement le pire des scénarios. Mais le pire des scénarios pourrait être celui d'un Iran doté de l'arme nucléaire.

Vous insistez sur la rhétorique guerrière de nombreux dirigeants iraniens. Dans de telles conditions, comment l'Iran peut-il sortir pacifiquement de cette crise la tête haute ?

Le discours iranien nécessite trois lectures. Une lecture nationaliste, d'abord: l'État iranien se conçoit comme une grande puissance régionale, ce qu'elle est. A ce titre, la possession de l'arme nucléaire est perçue comme un attribut de légitimation. Une lecture révolutionnaire, ensuite: on constate un regain de ferveur révolutionnaire au sein d'une partie de l'appareil d'État. A ce titre, l'arme nucléaire peut être un moyen de protéger l'exportation de la révolution islamique. Une lecture apocalyptique, enfin, qui est la plus dangereuse et qui, malheureusement, concerne quelques dirigeants très influents.

En définitive, la solution diplomatique à la crise nucléaire iranienne suppose un réalignement des différents centres de pouvoir à Téhéran. Schématiquement, si Ahmadinejad et ses affidés sont marginalisés, alors demeure une possibilité de règlement pacifique qui permette à tous les acteurs de la crise iranienne d'en sortir la tête haute.

La place de l'Europe est singulièrement réduite dans vos scénarios. L'Union Européenne ne dispose-t-elle pas d'assez de leviers pour influencer sur le cours de la crise iranienne ?

L'Europe n'est plus le seul acteur diplomatique de la crise iranienne. Le format « 5+1 » la marginalise un peu mais elle conserve deux atouts: son contact non rompu avec l'Iran et l'importance de ce qu'elle a à offrir en termes de partenariats industriels et commerciaux. Bien entendu, on ne peut envisager un règlement diplomatique sans une forte implication des États-Unis. Il reste que cette dernière est aussi forte aujourd'hui qu'elle peut l'être. Des contacts directs existent à travers la question irakienne. D'autres,

indirects, demeurent. Le point d'achoppement que constitue la question de la condition de suspension du programme d'enrichissement de l'uranium par l'Iran comme préalable aux négociations est indépassable. Ce serait une victoire considérable des tenants de la ligne dure à Téhéran que d'obtenir la reprise des négociations sans cette condition. On ne peut pas la souhaiter.

Que dire de la Chine et de la Russie ? Ne détiennent-elles pas, *in fine*, les clés diplomatiques du dossier iranien ?

La Chine, et surtout la Russie qui assume un rôle diplomatique traditionnellement plus moteur, détiennent en effet les clés d'un consensus de la communauté internationale sur le dossier iranien. Au plan des sanctions, les deux pays pourraient jouer un rôle majeur en raison de l'ampleur de leurs liens commerciaux avec l'Iran, mais ils ne veulent pas jouer cette carte.

A propos des sanctions, vous n'excluez pas que l'outil puisse être efficace. Pourtant, vous dressez un premier bilan insatisfaisant (« Force est de constater que les sanctions n'ont pas eu, pour l'instant, l'effet escompté (...) ».) Faut-il les renforcer ?

Le problème que pose l'utilisation des sanctions contre le phénomène de prolifération relève du décalage des calendriers: le temps nécessaire à leur efficacité est supérieur à celui de l'accomplissement d'un programme militaire. C'est malheureusement aujourd'hui ce cas de figure qui prévaut. La pratique des sanctions a pu montrer son efficacité dans les cas sud-africain, libyen et irakien. Dans le cas iranien, le processus multilatéral de décision et de mise en place est lent. On peut comprendre à cet égard la position selon laquelle il faut désormais accentuer la pression économique et financière sur le pouvoir iranien sans attendre le vote d'une nouvelle résolution par le Conseil de sécurité.

Propos recueillis par Benjamin Hautecouverture

Bruno Tertrais est Maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), chercheur associé au Centre de recherche et d'études internationales (CERI).

Bruno Tertrais, *Iran, la prochaine guerre*, le cherche midi, collection « Actu », 2007, 144 p.

MISCELLANÉES

LUTTER CONTRE LES TRAFICS NUCLEAIRES ILLICITES

Développement des trafics ou amélioration de la lutte?

Deux événements du mois de novembre 2007 ont placé sous les feux de l'actualité la question des trafics illicites de matières nucléaires et radiologiques dans la lutte contre la prolifération.

Une semaine après la clôture d'une conférence internationale



Credit photo: OSCE/Oleg Zaichenko

organisée par l'AIEA à Édimbourg sur les trafics nucléaires illicites (19-22/11/2007), la police slovaque a arrêté mercredi 28 novembre 2007 à la frontière hongroise trois trafiquants en possession de 481,4 grammes d'uranium sous forme de poudre.

Créée en 1995, la base de données de l'AIEA sur les trafics illicites a recensé jusqu'à présent 1266 incidents et le nombre d'événements a augmenté de 385% entre 2002 et 2006. Pour les experts de l'Agence, ces chiffres ne révèlent pas tant une augmentation de la menace qu'une efficacité accrue des contrôles.

Plus généralement, Anita Nilsson, chef du Bureau de la sécurité nucléaire à l'AIEA, note que les efforts pour combattre les risques



Détecteur de radiations lors d'un sondage en République de Géorgie, 06/2002. Crédit Photo: Petr Pavlicek/AIEA

de trafics nucléaires et radiologiques font aujourd'hui partie de la « routine » en matière de sécurité publique. De fait, le nombre impressionnant d'instruments de lutte sous tous formats qui sont apparus depuis le début du siècle prouve que le sujet est pris au sérieux par la communauté internationale. Remarquons qu'il est rare que celle-ci réagisse en anticipant la réalisation

d'un risque. Mais c'est précisément la multiplicité des solutions apportées qui rend désormais la lecture du sujet particulièrement délicate. La lutte opérationnelle contre cette facette de la prolifération nucléaire nécessite désormais la mise en place d'instruments d'évaluation.

Tracer la source

Les promesses de la criminalistique nucléaire (« *nuclear forensics* ») se font attendre. Lancée au cours des années 1990, notamment en Europe par le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne ou encore par le Bureau de la sécurité nucléaire de l'AIEA, cette dimension de la lutte contre le terrorisme de destruction massive a été prise en compte par de nombreux États depuis les attentats du 11 septembre 2001.

En théorie, la criminalistique nucléaire permet d'établir la nature et l'origine des matières saisies. Les États-Unis entendent même la faire participer à un « nouveau calcul dissuasif ». Selon les termes de ce calcul, une traçabilité efficace de matières issues d'un engin détoné est censée dissuader un État de participer à la réalisation d'une attaque de grande ampleur par un groupe terroriste.

En réalité, la communauté scientifique est encore partagée sur l'efficacité de la discipline aujourd'hui. Par exemple, un symposium organisé à l'été 2007 par l'Initiative de recherche et de technologie lancée par le gouvernement du Canada en mai 2002 concluait : « en cas d'accident de terrorisme radionucléaire, le prélèvement d'éléments de preuve sur le site et leur analyse seront sans doute passablement compliqués en cas de contamination radiologique à grande échelle. » Un projet est également à l'étude dans ce cadre pour « élaborer et tester des méthodes d'analyse criminalistique nucléaire en laboratoire afin d'accroître les possibilités d'attribution. » (nous soulignons). En l'état donc, l'idée de « nouveau calcul dissuasif » semble bien être une ambition ou bien un affichage politique sans viabilité scientifique encore fortement établie.

Pour aller plus loin

- *Nuclear Black Markets: Pakistan, A.Q. Khan and the rise of proliferation networks*. A net assessment, dossier stratégique de l'IISS, mai 2007, <http://www.iiss.org/publications/strategic-dossiers/nbm>
- Site Internet du Bureau de la sécurité nucléaire de l'AIEA: <http://www-ns.iaea.org/security/default.htm>
- Sonia Ben Ouagrham-Gormley, « An Unrealized Nexus: WMD-related Trafficking, Terrorism, and Organized Crime in the Former Soviet Union », *Arms Control Today*, juillet-août 2007, http://www.armscontrol.org/act/2007_07-08/CoverStory.asp

IRIS : séminaire restreint autour de Petr Lunak

Le 19 décembre 2007, Petr Lunak, historien tchèque et diplomate affecté au département Diplomatie publique de l'OTAN, était invité dans le cadre du cycle de réunions restreintes organisées avec le soutien de la Délégation aux Affaires stratégiques (DAS, ministère de la Défense).

Ayant exploité les archives déclassifiées de la République tchèque, Petr Lunak s'est exprimé sur les plans de frappe nucléaire du Pacte de Varsovie afin d'en tirer des enseignements pour les questions stratégiques actuelles. En exposant la façon dont les forces tchécoslovaques devaient s'inscrire dans la stratégie nucléaire du Pacte de Varsovie en cas d'affrontement avec l'Ouest, Petr Lunak a montré avec talent que certains des "nouveaux États membres" ont rejoint l'Union européenne avec une histoire nucléaire particulièrement riche. Celle-ci offre des clés de compréhension des positions politiques et diplomatiques qu'ils défendent aujourd'hui en matière de non prolifération, de désarmement et de dissuasion.

RECHERCHE : PUBLICATIONS ET RESSOURCES WEB

Debating 21st Century Nuclear Issues, Owen C. W. Price and Jenifer Mackby, Center for Strategic and International Studies, Washington D.C., 2007, 318 pages



Alors que nous sommes entrés dans le 'deuxième âge nucléaire' selon Keith Payne, codirigeant du U.S. Nuclear Strategy Forum, le projet du CSIS sur les questions nucléaires (PONI – Project on Nuclear Issues) repense le rôle des armes nucléaires au 21^{ème} siècle. Ce projet est en effet né de la nécessité d'apporter de nouvelles pistes de réflexion dans un environnement sécuritaire bouleversé. Il vise à créer un réseau de jeunes

experts militaires, académiques ou issus de laboratoires nationaux ou de *think tanks*, libérés de l'héritage intellectuel de la guerre froide. L'attrait de leur ouvrage réside donc dans cette approche nouvelle, mais également dans la diversité et l'exhaustivité des problématiques étudiées.

La première partie étudie l'impact des défis asymétriques actuels sur la politique américaine de sécurité et sur la notion même de dissuasion nucléaire. Parmi les 19 contributeurs, Jonathan Hagood propose un modèle de dissuasion nucléaire (« *comprehensive nuclear dissuasion* ») qui combine des stratégies proactives de persuasion et de dissuasion. Cette politique, qui ne repose pas uniquement sur une croissance militaire, lui apparaît être aujourd'hui la plus à même de lutter contre la prolifération.

Les stratégies nucléaires des États dotés de l'arme nucléaire sont ensuite analysées. Il en ressort le constat suivant : alors que les dernières administrations américaines ont délaissé la question de l'arsenal nucléaire ces dix dernières années, la Chine, la Russie, la France et le Royaume-Uni ont adapté leur stratégie et entrepris « une modernisation significative et coûteuse de leurs forces ».

Les auteurs partent donc du contexte opérationnel spécifique aux États-Unis pour présenter des options nouvelles de planification nucléaire. Les tensions entre les différents acteurs et l'influence de la politique intérieure sont prises en compte dans l'élaboration d'une stratégie de modernisation.

L'objectif du PONI est ainsi bien rempli par ce premier ouvrage collectif, qui vient alimenter le débat stratégique américain. Les questions nucléaires plus globales telles que la non-prolifération ou la coopération nucléaire civile ne sont en effet pas oubliées. Leur interaction avec la politique de dissuasion est abordée dans une volonté d'élargir le débat aux enjeux multilatéraux.

Global Fissile Material Report 2007, 2nd Report of the International Panel on Fissile Materials – Developing the technical basis for policy initiatives to secure and irreversibly reduce stocks of nuclear weapons and fissile materials, 11/10/2007, Princeton University, 164 pages

L'uranium hautement enrichi et le plutonium sont les matières fissiles indispensables à la fabrication des armes nucléaires. Le désarmement et la non-prolifération passent donc par leur contrôle : « *Securing, consolidating, and eliminating fissile material stocks worldwide are the common imperatives in the overlapping efforts to eliminate nuclear weapons in the countries where they exist, halt their spread to still more countries, and prevent terrorists from obtaining them.* ».

La mission de l'IPFM est de développer une base technique commune pour des initiatives de coopération internationale qui ont pour objectif la réduction conséquente des stocks de ces matières fissiles.

Accueilli par le *Program on Science and Global Security* de l'Université de Princeton, l'IPFM a été créé en janvier 2006 et regroupe des experts indépendants originaires de 16 pays, dotés ou non de l'arme nucléaire. Leur deuxième rapport annuel fait le point sur les stocks de matières fissiles dans le monde, ainsi que sur leur production et leur destruction.

Il en ressort que la communauté internationale continue de progresser dans la réduction de ses stocks d'uranium hautement enrichi, mais stagne dans la destruction du plutonium militaire en excès et dans le ralentissement de la production de plutonium civil séparé. L'IPFM prévoit ainsi qu'en 2008 le stock mondial de plutonium civil dépassera la quantité utilisée pour la fabrication d'armes au cours de la Guerre froide.

Les progrès réalisés dans la réduction des stocks d'armes nucléaires ne sont pas jugés suffisants, surtout concernant le taux de démantèlement d'ogives nucléaires. Ce taux a considérablement chuté ces dernières années et le rapport présente plusieurs initiatives qui permettraient de réduire de manière irrévocable les arsenaux nucléaires russes et américains.

La question du nucléaire civil est également étudiée, même s'il est difficile de prévoir son évolution dans le futur. En effet, l'augmentation des coûts du pétrole et du gaz pourraient favoriser le développement des capacités nucléaires civiles.

Enfin, l'IPFM propose plusieurs initiatives visant à renforcer les contrôles internationaux des matériaux fissiles et de leurs moyens de production.

Des murs entre les hommes, Alexandra Novosseloff et Frank Neisse, La Documentation Française, Paris, 2007, 211 pages



Entre récit de voyage et analyse géopolitique, ce très bel ouvrage étudie l'impact des barrières physiques érigées entre les peuples, alors que l'interdépendance ne cesse de s'intensifier dans un monde globalisé. La zone démilitarisée entre les deux Corée et la barrière électrifiée au Cachemire sont ainsi présentées et les auteurs en révèlent toute la dimension humaine grâce, notamment à un très beau reportage photographique.

Signes visibles de conflits gelés, les murs semblent être la solution donnée à des problèmes complexes et face à des menaces multiformes. Objets de protection ou de séparation, ils sont ainsi le miroir des peurs du monde moderne. Superbe.

RECHERCHE : DU COTE DES SEMINAIRES

« *United Nations Workshop on Implementing Security Council Resolution 1540 (2004)* »

Le 27 et 28 novembre 2007 s'est tenu à Gaborone (Botswana) un atelier régional sur la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) en Afrique. Organisé par le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, ce séminaire a réuni une quarantaine de représen-

tants de gouvernements, d'organisations internationales, régionales et sous-régionales.

Le séminaire avait pour objectifs d'encourager la coopération entre les États et les organisations et d'améliorer la mise en œuvre de la résolution. L'accent a été mis sur les opportunités offertes par la coopération internationale, et sur la question de l'assistance.

Avec cet atelier, le deuxième de ce type en Afrique subsaharienne, le Comité 1540 a marqué sa volonté de travailler à l'application effective de la résolution dans une région où de nombreux États n'ont toujours pas présenté leur premier rapport sur l'application de la résolution.

« *A Different View of China's ASAT Test* »

La *Carnegie Endowment for International Peace* a accueilli le 13/11/2007 Jeffrey Lewis, directeur de la *New America Foundation's Nuclear Strategy Initiative*, et Gregory Kulacki, membre de l'*Union of Concerned Scientists*. Leur intervention entendait remettre en question la fiabilité des sources et l'exhaustivité des informations à la base des arguments habituellement développés à l'évocation de l'essai antisatellite chinois.

Alors que beaucoup perçoivent cet essai comme une tentative de remise en cause de la supériorité spatiale américaine, ou comme une stratégie pour amener les États-Unis vers des négociations sur l'utilisation militaire de l'espace, les intervenants ont indiqué que cette hypothèse supposait que la Chine soit un acteur unifié et rationnel, plutôt qu'une bureaucratie au sein de laquelle les intérêts sont souvent conflictuels.

J. Lewis et G. Kulacki ont rappelé que la Chine développe depuis les années 1980 la technologie ASAT et que l'essai du 11/01/2007 est l'aboutissement de ces recherches. Les réactions à l'essai chinois semblent donc être le fruit d'un problème de communication : la Chine ne sait pas anticiper les réactions américaines et les États-Unis ne comprennent pas les motivations chinoises. Une solution proposée par G. Kulacki serait de ne plus exclure la Chine des accords internationaux sur l'espace. <http://www.carnegieendowment.org/events/index.cfm?fa=eventDetail&id=1074&&prog=zch>

« *Combien d'arsenaux nucléaires dans le monde en 2030 ?* »

Georges Le Guelte, spécialiste des questions nucléaires (il fut adjoint au directeur des relations internationales du CEA et Secrétaire du Conseil des gouverneurs de l'AIEA), est intervenu le 10 décembre 2007 à l'IHEDN sur le thème de la prolifération nucléaire.

Alors que la question iranienne est au cœur de l'actualité, G. Le Guelte a souhaité mettre en perspective historique les débats actuels autour de

cette crise. Il a d'abord rappelé les trois conditions nécessaires à un pays pour se doter de l'arme nucléaire. Le gouvernement doit d'abord décider d'acquérir l'arme et les problèmes de luttes internes et de politique intérieure doivent être dépassés. Ensuite, il s'agit de réunir les quantités de matières fissiles nécessaires à la fabrication. Enfin, l'accord des autres pays est nécessaire. C'est ce dernier facteur que G. Le Guelte juge clé aujourd'hui. L'issue donnée aux crises iranienne et nord-coréenne déterminera en effet l'avenir de la prolifération. Si la com-

munauté internationale ne peut stopper l'Iran ou la Corée du nord dans leur course à l'arme nucléaire, elle ne pourra plus empêcher un quelconque État de se doter de l'arme à l'avenir.

Est-il alors toujours possible de « croire » à la dissuasion ? G. Le Guelte a rappelé qu'y croire revient à faire un pari sur la réaction de l'adversaire, sur sa rationalité, mais aussi sur le fait qu'aucune erreur ou accident ne peut se produire. L'Histoire, selon lui, a démontré que ce pari est risqué.

AGENDA

CONFÉRENCES

17-21/12/2007 : « Nuclear Non-Proliferation : How can the goals be achieved ? », Wilton Park, Steyning, Royaume-Uni. Informations : <http://www.wiltonpark.org.uk/themes/defence/conference.aspx?confref=WP885>

29-30/01/2008 : Atelier de travail interdisciplinaire sur la Sécurité Globale, organisé par l'Université de Technologie de Troyes et l'ANR, avec la participation de la DGA. Informations : <http://www-wisg08.utt.fr/infos.htm>

ÉVÉNEMENTS

21/01–28/03 2008 : Ouverture de la première partie de la session annuelle de la Conférence du Désarmement, UNOG, Genève

07-08/02/2008 : Réunion informelle des ministres de la Défense de l'OTAN à Vilnius (Lituanie)

Retrouvez sur le site Internet du CESIM tous les bulletins de l'Observatoire ainsi que, chaque semaine, l'essentiel de l'actualité de la non-prolifération et du désarmement: www.cesim.fr

OBSERVATOIRE de la NON PROLIFÉRATION

Bernard Sitt, directeur, Benjamin Hauteouverture, Chargé de recherche (conception / rédaction),
Stéphanie Ducreux, Chargée de recherche (pages « Recherche »). Contact : observatoire@cesim.fr